



**BULLETIN D'INSCRIPTION  
STAGE PROFESSIONNEL DU 3 AU 8 mars 2025**

**Date :** 3 mars 2025 au 8 mars 2025 de 9h-12h et 13h30h - 16h30

**TARIF :** 700€ HT/ 36h/ 6 jours soit 840€ TTC dont 100€ de frais d'inscription\*

\*En cas de désistement avant l'entrée en stage, les frais d'inscription ne sont pas remboursés.

\*Tout stage commencé est dû.

NOM :

PRÉNOM :

DATE DE NAISSANCE :

Si mineur, nom et coordonnées du tuteur légal :

ADRESSE :

ADRESSE A LYON :

 TELEPHONE :

 MAIL :

 PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :



NIVEAU D'ETUDE GENERALE :

- ETUDES DE CINEMA ET D'ARTS DRAMATIQUE
- ETUDES LITTERAIRES/ ECRITURE :

PROFESSIONS ANTERIEURS :

PASSIONS :

SITUATION ACTUELLE :

- LIBERAL
- SALARIE
- AUTRES (précisez) :
- ETUDIANTS
- SANS EMPLOI

LANGUES PARLÉES :

SPORT(S) PRATIQUE(S) :

PRATIQUE D'UN INSTRUMENT DE MUSIQUE :



## **EDITO**

Depuis de nombreuses années, nous sommes sollicités pour organiser des stages d'été au sein de l'Acting Studio.

Ce stage est dispensé par Joëlle Sevilla et les enseignants des classes professionnelles de l'Acting. En six jours, nous abordons toutes les techniques de jeu, de sport et de caméra qui permettent un aperçu et des connaissances assez précis pour comprendre les mécanismes de l'interprétation.

Pendant ces stages, nous abordons une oeuvre théâtrale courte qui est représentée le soir du dernier samedi en public.

Un certain nombre de nos stagiaires au fil des années, ont intégré le circuit professionnel après avoir découvert les méthodes de jeu.

Nous vous accueillerons donc avec un grand plaisir.

## **Modalités de règlement :**

Les règlements peuvent s'effectuer par chèque ou par prélèvement bancaire. Les chèques sont à établir à l'ordre de ACTING STUDIO FRIENDS.

Règlement des 100 euros d'inscription ainsi que le coût du stage de 740 euros débités le 1er jour du stage.



## **REGLEMENT INTERIEUR**

### **HORAIRES ET PONCTUALITÉ**

Le stage débutera le lundi matin de 9h jusqu'à 12h et de 13h30 jusqu'à 16h30. Il se déroule au 10, rue Juiverie à Lyon 5eme ou dans notre studio 110 quai Pierre Scize à Lyon 5eme.

### **TENUE ET RESPECT**

Les immeubles du 10 rue Juiverie et du 110 quai Pierre Scize, sont des lieux d'habitations, il est donc obligatoire de respecter les consignes suivantes :

- Il est strictement interdit de fumer dans l'ensemble des locaux de l'Acting Studio.
- Il est interdit d'avoir un comportement déplacé et de crier ou d'élever la voix dans les locaux en dehors des cours.
- Il est formellement interdit de faire des haltes dans la cour intérieure de l'immeuble et dans les escaliers communs, en raison de la présence des locataires. Les stagiaires souhaitant sortir à la pause doivent descendre dans la rue.
- En cours, le stagiaire doit faire preuve d'un état d'esprit positif envers le groupe. Il ne sera toléré aucune agression, physique ou verbale, envers un enseignant ou envers un autre stagiaire. En cas contraire, le stagiaire s'expose à un renvoi immédiat.

### **RÈGLEMENT FINANCIER**

Les stagiaires doivent nous renvoyer le bulletin d'inscription accompagné du règlement intérieur signé.

En cas d'annulation de la part du stagiaire, seulement pour des raisons considérées « de force majeure » (maladie déclarée avec un certificat médical), le paiement sera restitué.

En cas d'annulation de la part de l'Acting Studio (en cas de force majeure), l'intégralité du règlement vous sera restitué.

Fait à Lyon, le 9 juillet 2024,

SIGNATURE DU STAGIAIRE : (avec la mention « lu et approuvé »).